

# LE BLAINVILLOIS

JUIN 2009  
Nouvelle édition n° 06

*Blainville, j'y vis bien*

## ACTUALITÉS

### JOURNÉE DÉCOUVERTE « SPORT »



**DIMANCHE 14 JUIN 2009**  
de 10h00 à 17h30

**JOURNÉE DÉCOUVERTE "SPORT"**

Territoire du Val-de-Meurthe

Buvettes & restauration

Venez nombreux !

BLAINVILLE-SUR-L'EAU  
Complexe sportif du Haut des Places

DAMELEVIÈRES  
Zone de Loisirs

MONT-SUR-MEURTHE  
Aérodrome

NOMBREUSES  
ACTIVITÉS SPORTIVES

INITIATIONS &  
DÉMONSTRATIONS

ACTIVITÉS GRATUITES

Pour tous renseignements :  
Communauté de Communes du Val-de-Meurthe  
Tél. 03 83 72 38 31 - www.cc-valdemeurthe4.fr

En partenariat avec :  
le Conseil Général  
de Meurthe-et-Moselle

## FLASH INFO

### BOIS DE CHAUFFAGE

La commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville sur l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en mairie. 38 euros le stère toutes essences confondues. Le bois vendu nécessite un temps de séchage, au minimum d'un an, avant son utilisation.

Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

## DERNIÈRE MINUTE

### Rendez-vous pour la finale

Mercredi 3 juin, l'ACBD-Football a tenu la dragée haute face à Amnéville. Lors de la demi-finale de la Coupe de Lorraine, et malgré la différence de division, Blainville est parvenu à arracher la victoire 1 à 0 devant son public.

**La finale aura lieu à Blainville le 14 juin à 17h sur le stade de Blainville. Tous avec l'ACBD Foot !!!**

## LE MOT DU MAIRE

*Madame, Monsieur,*

La reprise en gestion municipale des services d'accueil de la petite enfance annoncée dans « le blainvillois » est mise en place depuis la mi-mai. Les décisions prises depuis mars dernier l'ont été en toute transparence puisqu'à tout moment, les élus ont été informés de la situation et des raisons qui nous ont conduits vers la municipalisation de ces services. Et vous tous, Blainvillois et Blainvilloises, l'avez été par le biais de ce bulletin municipal. Alors qu'ont donc les élus du groupe d'opposition à considérer et à laisser croire que les services seront moins performants ?

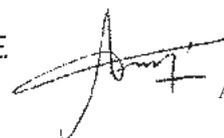
Quels intérêts ont-ils à laisser planer le doute sur la capacité des personnels qui sont ou deviennent personnels de la fonction publique territoriale à assumer leurs missions, à élaborer et mettre en place les projets pédagogiques ? C'est aussi, par ricochet, mettre globalement en doute la capacité des personnels de la fonction publique ou personnels assimilés. Ces élus du groupe d'opposition ne sont-ils pas ou n'ont-ils pas été eux-mêmes fonctionnaires ou assimilés ?

Que craignent-ils quant à la gestion financière des services ? Les budgets et les comptes administratifs seront rendus publics comme tous les budgets municipaux. C'est aussi cela la transparence de gestion. Les élus du groupe d'opposition sont-ils vraiment les défenseurs des salariés et des familles quand lors des conseils municipaux, ils s'abstiennent sur la reprise par la commune des agents des services nouvellement municipalisés et sur les tarifs proposés aux familles (pourtant les mêmes que ceux appliqués par le gestionnaire précédent) ? Ils disent également l'importance de consulter les familles ? Les parents usagers des structures ont-ils été consultés durant toutes ces années ? Ont-ils été seulement conviés à une assemblée générale de l'association gestionnaire des services ?

Quant à la précipitation dont ils nous rebattent les oreilles, elle est due au gestionnaire précédent qui de façon unilatérale, a décidé de fermer ses structures blainvilloises le vendredi 15 mai au soir.

Donc depuis le 18 mai, les services continuent de fonctionner, les enfants y sont accueillis dans de bonnes conditions et les parents peuvent aujourd'hui en attester, les personnels sont rassurés et la composition des équipes a été mise en conformité avec la législation en vigueur sur l'accueil des enfants (ce qui était rendu nécessaire notamment pour la crèche des P'tit mousses), le service de PMI sera tenu informé, comme il se doit, de tout changement pouvant intervenir dans la composition des équipes de professionnels des crèches, le matériel à remplacer le sera dans les plus brefs délais.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Notre seul souci, c'est le BIEN ÊTRE et le BIEN VIVRE de tous à BLAINVILLE.



Madame le Maire,  
Annie FARRUDJA



## SPORTS

### ACBD PÉTANQUE

**Jedi 18**

14h00 challenge Marcel Leloup  
triplette

**Samedi 20**

14h30 concours C.E.C.

**Vendredi 26**

20h00 concours nocturne en 4 parties  
doublette

### ACBD TENNIS

**Dimanche 7**

9h00 ACBD 1 / Thaon 1  
14h00 Dames / St Michel / Meurthe

**Dimanche 14**

9h00 15/18 ans Garçons / Jarville 1

**Dimanche 28**

9h00 15/18 ans Garçons / Ludres1

**Samedi 27 et dimanche 28**

Finales du tournoi interne  
avec barbecue le samedi soir et repas  
le dimanche midi.

**18h00 dimanche :**

remise des récompenses et inauguration  
du club House suivies d'un vin  
d'honneur.

Le club propose dès maintenant  
une licence été adulte à 45 €

et une licence été jeunes à 20 €  
(né en 1991 et après).

Pour tout renseignement sur le club :  
contactez Philippe BARDOT  
au 03 83 75 94 96 ou 06 29 51 49 41.

### ACBD FOOTBALL

**Vendredi 19**

20h00 Assemblée générale.

**Stage de football pendant les**

**vacances :** L'ACBD Football organise  
un stage de football gratuit,  
sur inscription, pour les enfants  
de 6 à 7 ans. Il se déroulera de 9h30  
à 11h30 sur 3 matinées.

2 périodes au choix : du 6 au 8 juillet  
ou du 15 au 17 juillet. Encadrés par  
un éducateur diplômé et confirmé,  
ces stages, sous forme ludique,  
amèneront les jeunes à la découverte  
et à l'initiation du foot et du sport  
en général.

Renseignements et inscriptions  
au stade municipal de Blainville.

Horaires de présence au stade :

de 17h00 00 à 19h00 les vendredis  
et de 10h00 à 12h00 les samedis.

Tél. 03 83 75 70 47 ou 03 83 75 78 44.

## LES COMMUNES DE BLAINVILLE ET DAMELEVIÈRES ORGANISENT LE 4 JUILLET 2009 UNE JOURNÉE "BALADE DÉCOUVERTE".

### BALADE GRATUITE ET SANS INSCRIPTION.

Rendez-vous à la piscine de Damelevières 15 mn avant le départ. Il vous sera proposé  
3 parcours aux heures suivantes :

- 1 - départ 9h00 pour une balade de 11km (temps estimé à 3h00)
- 2 - départ 10h00 pour une balade de 7km (temps estimé à 2h00)
- 3 - départ 10h00 pour une balade de 4km (temps estimé à 1h00)

### RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE BLAINVILLE : 03 83 75 70 05 ou MAIRIE DE DAMELEVIÈRES : 03 83 75 70 77

## VIDÉO PROTECTION A LA MEDIATHÈQUE

L'été 2008 a été très chaud du côté de la bibliothèque municipale. Face à une montée des incivilités, nous avons alerté le Sous-préfet, la Gendarmerie, nous avons pris des mesures de circonstance.

Parmi ces mesures, un arrêté municipal que les forces de l'ordre font appliquer. Compte tenu de l'environnement de la bibliothèque :

Logements (plaintes de locataires), la Poste, maison de retraite (intrusions), crèche (intrusions), il nous a cru bon d'aller plus loin dans la prévention.

En ce qui concerne notre médiathèque, rappelons qu'elle dispose de 14000 livres et 250 CD, qu'elle a déjà connu des cambriolages par effraction.

Conseillé par la Gendarmerie, nous avons sollicité plusieurs entreprises et dans un même temps avons déposé un dossier en Préfecture puis obtenu une autorisation d'installation d'un système de vidéo protection le 16 mars 2009, pour 5 caméras dont une mobile. Les caméras sont de type "couleur, jour/nuit", avec blindage et système anti vandale. Il ne s'agit pas de Big-Brother. **Aucune espace privé n'est filmé. Un système d'occultation électronique empêche la visualisation spécifique des zones privatives.**

Dans le cadre de la "prévention technique de la malveillance", dite PTM, un gendarme référent sureté nous conseille. Les images sont enregistrées 24h/24, sur un serveur sécurisé, accessible par Internet. Les images sont conservées une semaine, puis effacées automatiquement. Depuis le 20 mai 2009, le système de vidéo protection est activé.

Contrairement aux affirmations péremptoires de certains, aucune traque n'est recherchée. Il s'agit de rendre les abords de la bibliothèque à ses habitants. Une rénovation du pignon et mur arrière est prévue prochainement. Nous réparerons également les installations électriques vandalisées. Hier la prévention consistait à légiférer par voie d'arrêté, sans pour autant passer par une réunion de conseil municipal. Aujourd'hui, c'est un outil relativement nouveau qui est essayé.

Soulignons que c'est avec beaucoup de pudeur qu'on appelle incivilités des faits tels que dealer, tentatives de cambriolage ou exhibitionnisme. Nous sommes loin des notions de tapage nocturne.

Les libertés individuelles c'est aussi : permettre à chacun de se promener librement, sans crainte, ne pas se faire insulter, ne pas voir des bâtiments publics saccagés, ne pas voir du mobilier urbain dégradé, ne pas subir les excès de consommation d'alcool ou d'autres produits illicites vendus et consommés sur la voie publique.

**La municipalité entend améliorer la tranquillité publique et envisage un partenariat à définir et à formaliser avec la Poste et la Maison de retraite pour continuer à sécuriser ce quartier.**





# VIE CIVIQUE

## ■ STATIONNEMENT GÉNANT SUR TROTTOIR

Le stationnement de véhicules sur trottoirs avec emplacements non matérialisés ou constituant un danger pour les usagers (par exemple, lorsqu'il obstrue la totalité du trottoir et oblige les piétons à descendre sur la chaussée à un endroit périlleux) peut entraîner une contravention prévue par le 1<sup>er</sup> article R. 417-10 du Code de la Route.

**Il appartient donc à chacun de respecter le code de la route, ayez le réflexe citoyen.**

## ■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE : L'ÉTUDE SE POURSUIT

Si vous habitez rue Traversière, rue Maréchal Leclerc, rue Saint Antoine, rue de la Basse Cour, rue Ste Dominique, la municipalité réfléchit à un plan d'aménagement pour améliorer la circulation mais aussi la constitution de zones de stationnement supplémentaire.

Pour des raisons techniques, pratiques et financiers, il nous faut d'abord consulter les services de la Direction Départementale de l'Équipement pour identifier les solutions à vous proposer. Puis nous vous solliciterons prochainement pour vous permettre de donner votre avis et idées éventuelles sur les projets à envisager.

## VOYAGE CULTUREL AU CŒUR DE PARIS POUR DES ÉLÈVES DE COURS ÉLÉMENTAIRES DU HAUT DES PLACES

Avec le soutien de la municipalité, les élèves de CM1 – CM2 ont pu pendant trois jours, sous un temps ensoleillé, découvrir la capitale avec ses mille et une richesses.

Après 5h00 de route, les élèves se sont rendus à la Tour Eiffel et y ont déjeuné. Le plaisir des yeux a pu être rapidement avivé car beaucoup d'entre eux voyaient pour la première fois cette majestueuse Tour Eiffel.

Pendant ce séjour, 2 guides ont pu les accompagner et leur faire découvrir la ville de Paris en bus et à pied : idéal pour découvrir et admirer la richesse architecturale de la capitale. Ils ont pu attirer leurs attentions en leur présentant son histoire tumultueuse et ses anecdotes. Ils ont pu découvrir une ville et ses quartiers insolites à l'exemple du quartier Montmartre et son vieux village champêtre mais aussi des lieux méconnus et secrets :



Le Passe Muraille Quartier Montmartre

admire le tableau de Léonard de Vinci « La Joconde ». Pour chaque édifice ou lieu visité, les élèves ont pu avoir un commentaire clair, vivant et enrichi de paroles évoquant des mythes et époques parcourus. Bref, un voyage réussi qui a pu être ludique et éducatif. Les élèves sont revenus avec pleins de souvenirs d'un Paris d'hier et d'aujourd'hui.



Au pied du Sacré Cœur

ses vignes, ses moulins, la maison de Dalida, les décors d'Amélie Poulain, le Bateau Lavoir (résidence d'artistes), ses peintres, et naturellement le Sacré Cœur... Mais aussi l'île de la Cité avec Notre Dame de Paris, les jardins du Roi, le Palais de Justice et enfin le musée du Louvre où ils ont pu

## PERMANENCES

### > EN MAIRIE

■ **ADIL** : jeudi 2 juillet de 9h30 à 11h30.

■ **Conciliateur de justice**

Lundi 6 juillet à partir de 14h30. Prendre rendez-vous en Mairie. Tél. 03 83 75 70 05.

■ **Point accueil - Avenue le Nid**

(à l'école maternelle du Haut des Places). Le mercredi de 14h15 à 17h45. Tél. 03 83 72 80 17.

### > EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-MEURTHE au siège 13, rue des Écoles

Tél. 03 83 71 43 62

■ **Permanence juridique**

organisée par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h00 à 17h00.

■ **Permanence Espace Énergie**

Mardi 4 août de 8h30 à 12h00. Prendre rendez-vous auprès de l'association Lorraine Énergies Renouvelables au 03 83 75 27 73.

■ **Permanence O.P.A.H.** (Opération Programmée de l'Habitat)

Mercredi 10 de 14h00 à 15h30. Mercredi 24 de 10h30 à 12h00.

### au 21, rue Saint-Dominique

■ **Mission Emploi**

lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00. Tél. 03 83 75 71 55

■ **Mission Locale Emplois Jeunes**

(- 26 ans) : le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

■ **Déchetterie**

Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30. Fermée les **jeudis**, dimanches et jours fériés.

■ **Ramassage des objets hétérogènes**

**Jeudi 4 juin.** Les objets hétérogènes seront sortis la veille au soir.

### > A L'ADMR - 1, rue du Presbytère

Lundi de 9h00 à 11h00

Mardi de 14h00 à 15h00

Jeudi de 9h00 à 10h00

Vendredi de 14h00 à 16h00

Tél./fax : 03 83 75 97 54



## A NOTER

### Purges sur le réseau d'eau

**Mercredi 8 juillet** : quartier Meurthe.

### Recensement citoyen

**Date de naissance : juin 1993.**

Se présenter en mairie après la date anniversaire en vue du recensement. Pièces à apporter : carte d'identité, livret de famille.

### Secours catholique

- Accueil et permanence le **vendredi** de 14h00 à 16h00 à la salle Paroissiale à Blainville sur l'Eau.
- Atelier couture et travaux d'aiguilles le **1<sup>er</sup> vendredi** du mois. Maison des Associations.
- Atelier cuisine et bricolage le **3<sup>e</sup> vendredi** du mois. Maison des Associations.

### Repas du mercredi au Rampeux

**Les mercredis 10 et 24 juin.**

Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

### Club scrabble

**Les mardis à 14h15,** salle de restaurant du Rampeux.

### Gym seniors

**Jeu**di 11 de 14h00 à 15h00,

**jeu**di 25 de 14h à 16h à la salle de restaurant de la M.F.C.

Renseignements au C.C.A.S. le mardi de 10h30 à 12h00 au 03 83 75 50 32.

**Mercredi 17 juin**, le voyage des Anciens, organisé par le CCAS, aura pour destination « Le Toulouis ». Après une visite des monuments historiques de Bruley, des infrastructures viticoles de la maison Laroppe et une dégustation des vins du Toulouis, le repas sera pris à Colombey les Belles à l'établissement « La Danse des Anges » dans une ambiance musicale et dansante sur le thème de l'Italie. **Le départ est fixé à 8h00 aux arrêts habituels : placette du Haut des Places, Mairie, MFC.** Le retour est prévu vers 19h00.

### Horaires du CCAS

**Mardi - jeudi** : 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00. **Mercredi** :

9h00 à 12h00. Tél. 03 83 75 50 32.

# LOISIRS CULTURE

## MÉDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "L'EAU VIVE"

- **Atelier créatif** • **les mercredis 10, 17, et 24 juin de 9 h 45 à 11 h 45.** Inscription à la bibliothèque municipale. Nombre de places limité à 10 personnes par atelier.
- **Café-lecture** • **mercredi 10 juin à 14 heures.** Inscription à la bibliothèque municipale.
- **Heure du conte** • **mercredi 17 juin de 14 à 16 heures.** Des histoires, des petits jeux, du coloriage et du bricolage sont au programme. Un petit goûter sera offert aux enfants en fin de séance. Inscription à la bibliothèque municipale.
- **Défi-lecture** • **jeudi 18 juin à 9 heures à la Maison des Fêtes et de la Culture.** 4 classes des écoles élémentaires de Blainville et de Damelevières sont en compétition pour ce grand jeu.
- **Exposition des œuvres d'art des enfants des écoles de Blainville sur l'Eau** • **du mardi 2 au samedi 13 juin** aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

✓ **Association des Amis de Georges** • L'association vous propose en juin :

- **Le samedi 20 juin 2009**, départ à 7h00 de la place de Lorraine à Blainville (ou 6h55 du Haut des Places) pour un voyage à Colombey Les Deux Eglises, le village du Général De Gaulle. La matinée sera consacrée à la visite du village et du mémorial ; le déjeuner à l'Auberge du Verger sera suivi, l'après-midi, par une visite guidée de la « Boiserie ». Le retour à Blainville se fera vers 20h00. Tarif : 42 € pour les adhérents et 46 € pour les non adhérents (comprenant le transport, le repas et les visites guidées). Réservations jusqu'au 10 juin 2009 auprès de :

▲ **Rosita Spieser**, 16 rue de Genalieu, 54360 Blainville sur l'Eau, au 03 83 75 99 91

▲ **Odile Thorr**, 4 allée des roses, 54360 Blainville sur l'Eau, au 03 83 75 07 98

▲ **Sylviane Thouvignon**, 6 avenue Pierre Semard, 54360 Blainville sur l'Eau, au 03 83 75 83 56.

- ✓ **Rencontre Info Allaitement** : **mardi 9 juin de 20h30 à 22h30, jeudi 18 juin de 13h30 à 15h30 et jeudi 25 juin de 9h00 à 11h00** • Pour y participer appeler le 03 83 35 00 42.

## Vos numéros d'urgence santé

Pharmacie de garde :

**03 83 15 84 99**

■ PERMANENCES MÉDICALES

En cas d'urgence : **15**

Médecin de garde :

**0 820 87 86 85**

■ AMBULANCES

Ambulances GOTTIÉ :

**03 83 75 04 01**

## « Au Fil des Saisons »

Gala de Danse

à **20H** (début du spectacle 20h30)  
A la MFC de BLAINVILLE SUR L'EAU



Entrée : 4€ sur place - Gratuit pour les -10 ans

Dam'J Danse classique/contemporaine Estelle RTVA



# LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

## **A BLAINVILLE, JE RISQUE D'Y VIVRE MOINS BIEN ! La majorité municipale s'est engagée dans une étrange aventure.**

En voici deux exemples : L'examen du budget primitif 2009 laissait augurer d'un fort changement dans le paysage de la petite enfance puisque l'association gestionnaire du service depuis 20 ans, était brutalement privée de sa subvention de fonctionnement. Raison invoquée ? « Vous n'avez pas fourni les documents comptables certifiés par un commissaire aux comptes. » Lorsque les pièces exigées parviennent à la mairie, la subvention n'est pas davantage débloquée, privant ainsi Relais de moyens de fonctionner. Faute d'argent pour payer les salariés, l'association contrainte et forcée, a cessé son activité le 15 mai 2009.

**Aujourd'hui, la volonté du groupe majoritaire de la mairie est clairement exposée : Tirer un trait définitif sur 20 ans de partenariat avec l'association Relais ! Serions-nous entrés dans une période de règlements de comptes ? Pourtant, cette association a assuré un service de très grande qualité, à la satisfaction des usagers depuis deux décennies ! Le résultat. ? C'est la marche forcée vers la municipalisation des crèches et des structures d'accueil des enfants. Des élus peuvent évidemment envisager la municipalisation d'un service, **mais hâte et précipitation ne font pas bon ménage avec gestion et transparence.** Une telle question aurait dû faire, au minimum, l'objet d'une étude de la commission « Petite Enfance », commission fantôme puisqu'elle n'existe que sur papier et ne s'est jamais réunie depuis le début du mandat.**

Elle aurait pu se poser des questions telles que :

- Est-ce que le service, une fois municipalisé, sera plus performant en termes de coûts et de service rendu ?
- Est-ce que les services administratifs de la mairie sont dimensionnés pour absorber l'augmentation de 27 agents aux effectifs des personnels municipaux ?
- Est-ce que la municipalité est sûre de garantir à terme l'emploi de ces salariés ?
- Qui a les compétences pour garantir à ces structures la même qualité pédagogique ?
- **Qu'est-ce que cette opération va coûter aux Blainvillois ?**

Lors du Conseil Municipal du 27 avril, le maire nous demande de voter la municipalisation sans aucune information concrètes. Lorsque nous souhaitons des éléments chiffrés, elle nous rétorque : « **nous verrons plus tard ...** ». En réalité, nous ne connaissons toujours pas les raisons profondes de cette opération précipitée : raisons justifiées ou inavouables ?

**Second exemple de cette étrange aventure :** Qu'on en juge, il s'agit de l'installation de caméras de vidéosurveillance dans la zone bibliothèque/crèche depuis le 18 mai et ce, sans que vous en soyez informés ! Elles traqueront implacablement autant les délinquants de tout poil que les simples badauds s'aventurant dans le secteur. Après tout, c'est un moyen pour identifier ceux qui commettent des incivilités. Mais là aussi, la méthode employée est inacceptable. Cette question de sécurité publique, hautement sensible du point de vue de l'éthique, et à peine évoquée lors d'une commission d'urbanisme l'année dernière, méritait davantage qu'une **simple information** en Conseil Municipal. Médusés, car nous en étions restés au stade de l'éducateur de rue, promis avant l'élection, nous découvrons un projet réalisé sans en avoir jamais fait mention en séance publique. **Débattre d'une question touchant à la liberté individuelle, à quoi bon ??? Est-ce cela le « refus d'une pensée unique qui s'imposerait à tous » ? La liste majoritaire promettait, lors de la campagne électorale, de « promouvoir la démocratie participative en consultant les Blainvillois... ».** En voici deux belles illustrations ! Ces deux questions essentielles ne méritaient-elles pas l'avis des citoyens ? Certes, il est plus pertinent de consulter les Blainvillois sur le programme du concert de l'école de musique et leurs souhaits à propos du marché hebdomadaire. A suivre...

L'équipe d'opposition municipale : Ghislain Demonet, Evelyne Oudin, Alain Collet, Olivier Martet, Sylvie Herr-Martin.

## DESSOUCHAGES D'ARBRES

Suite à différents courriers de riverains de la rue du Château, et à l'organisation d'une réunion de quartier le 14 novembre, il s'est avéré que certains arbres avaient quelques vellétés de liberté, ou plus précisément, les racines s'étendaient plus que de raison.



Le soulèvement des trottoirs et des grilles métalliques entourant les troncs devenant un danger pour les piétons (photo 1), ceci associé aux risques d'endommagement des réseaux de gaz et d'eau en sous-sol, décision a été prise de dessoucher les arbres.

Les raisons qui ont conduit à l'abattage de quatre autres arbres (deux sur la place du 32 bis et deux sur le parking de la rue du Bac) sont toutes autres. Place du 32 bis, le dernier diagnostic du patrimoine d'arbres révélait un état malade avancé (photo 2), ce qui les rendait dangereux (risque de chute). Ils ont donc été abattus, deux lauriers les remplaceront jusqu'à l'automne en attendant un aménagement définitif. Et c'est la maladie qui a eu également raison des deux sapins du parking de la rue du Bac. Le constat date de 2005, et après une surveillance accrue, il a été décidé de les dessoucher et de réaliser quatre places de parking supplémentaires pour palier au manque de stationnement dans le secteur.



### FEUX DE LA ST JEAN

organisés par la ville de Blainville sur l'Eau  
en collaboration avec la ville de Damelevières

**SAMEDI 27 JUIN 2009**

**A partir de 19 h 00**

Animations

Danses

Orchestre Actua danse

**à 23 h 00**

Embrassement

des Feux de la St Jean

Feux d'artifices

RESTAURATION RAPIDE  
POSSIBLE SUR PLACE

carrière du Haut des Places

**BLAINVILLE SUR L'EAU**



# COMPTES RENDUS SUCCINCTS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 27 AVRIL, 5 MAI ET 14 MAI 2009

## ✓ 1 • Chasse sur les parcelles 11 à 20 au Haut des Places

La commission environnement a élaboré, après avis de l'ONF, de l'ONC et des louvetiers, un plan de chasse permettant la régulation du gibier et la régénération des parcelles. Après débat, le conseil municipal a approuvé à la majorité (2 voix contre 3 abstentions), le cahier des charges et a autorisé Madame le Maire à signer avec l'ACCA de Blainville le bail de location de chasse sur les parcelles 11 à 20 du haut des places au tarif de 1 000 euros.

## ✓ 2 • Fixation des prix de vente des stères de bois - Voir « Flash info ».

## ✓ 3 • Rétrocession des voiries du lotissement de la croix Gillet

Les voiries du lotissement de la Croix Gillet étant conformes au cahier des charges, le conseil municipal autorise la signature des actes permettant la rétrocession, dans le domaine public, des voiries et des espaces.

## ✓ 4 • Création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

La prévention et la lutte contre la délinquance étant l'un des axes d'action de la commune, le conseil municipal décide de la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la mise en œuvre du comité de pilotage de celui-ci. Dans ce cadre, le CLSPD pourra œuvrer sur des actions concertées, en matière de prévention, par le biais d'informations et de moyens partagés entre l'ensemble des partenaires.

## ✓ 5 • Municipalisation des services gérés par l'association RELAIS - Voir encadré.

## ✓ 6 • Avancement de grade de trois agents

Suite au tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe, le conseil décide de la fermeture de 3 postes d'adjoint technique de 1<sup>re</sup> classe et l'ouverture de 3 postes d'adjoints technique principal de 2<sup>e</sup> classe.

### **Municipalisation des services gérés par l'association RELAIS**

Au cours des trois derniers Conseil Municipaux, de nombreux points relatifs à la municipalisation de l'association Relais ont été soulevés et de multiples décisions ont été prises.

Le 27 avril 2009, Madame le Maire est revenue sur les raisons qui ont conduit à la municipalisation des services liés à la petite enfance et au centre de loisirs (voir « Le mot du Maire », Le Blainvillois n° 5).

Après débat, le conseil municipal a validé à la majorité les propositions de municipalisation de la gestion des structures et la mise en œuvre des moyens de celle-ci.

Lors de la séance du 5 mai 2009, ayant pour ordre du jour la création de postes en vue de la reprise des personnels de Relais, Madame le Maire rappelle les démarches engagées. Malgré la réception de fiches récapitulatives concernant les salariés, il subsiste certains flous dans les informations nécessaires à la reprise des activités en gestion municipale. Un complément d'information est donc demandé.

Un point est également fait sur le matériel et sur la demande de subvention au titre des services assurés en 2009. A ce sujet, des documents comptables sont demandés. Le rapport du Commissaire aux comptes faisant état de réserve, il est important d'avoir une situation précise de l'utilisation des deniers publics.

Par ailleurs, l'association gestionnaire a fait connaître le 5 mai à 19 heures, par le biais de son avocat, sa décision de fermer le 15 mai au soir, les structures dont elle avait charge à Blainville.

Dans le cadre de la municipalisation du centre de loisirs et des crèches, ce sont donc 26 postes en Contrat à durée indéterminée (CDI) non titulaires de droit public (plein temps et temps partiel) et 5 postes en Contrat à durée déterminée (CDD) non titulaires de droit public (plein temps et temps partiel) qui sont proposés à la création.

Ces postes sont réservés aux employés de l'association et respecteront les obligations de la collectivité concernant la reprise des personnels issus du secteur privé intégrant la fonction publique territoriale par le biais de contrat à durée indéterminée de droit public (non titulaire) ou de contrat à durée déterminée en fonction des situations de chaque salarié.

Une suspension de séance a été alors demandée par Mr DEMONET au titre de son groupe d'élus. Madame le Maire a accordé cinq minutes de suspension de séance.

Au terme de celle-ci, les membres du conseil, après discussion sur les modalités du transfert ont délibéré et adopté à l'unanimité des votants (5 abstentions), la proposition de création de postes.

Le Conseil Municipal du 14 mai 2009 a entériné la grille tarifaire destinée aux familles utilisatrices des crèches et de l'accueil périscolaire. Ces tarifs, comme l'indique Madame le maire, sont identiques à ceux proposés par le gestionnaire précédent (Association Relais).

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité (6 abstentions), accepte la mise en place de cette grille tarifaire.

Le prochain conseil municipal aura pour objet, l'examen des budgets annexes relatifs à ces services repris en gestion communale.

